

**Commission pour
l'indemnisation des
victimes de spoliations
intervenues du fait des
législations antisémites
en vigueur pendant
l'Occupation**



CIVS

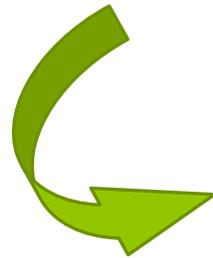
Les chiffres clés

OCTOBRE 2016

L'indemnisation

Nombre de recommandations

34 741



Indemnités recommandées
depuis le 10 septembre 1999 :
509 082 829 €

Les dossiers matériels et bancaires

Nombre de dossiers enregistrés
depuis le 10 septembre 1999

29 285

Dossiers matériels : **19 431**

Dossiers bancaires : **9 854**



Comptes bancaires attestés et/ou affidavits
à l'issue des recherches menées dans ces dossiers :
17 003

Les « biens culturels mobiliers »* (BCM)

*(*Les biens culturels mobiliers sont les biens meubles ayant un intérêt artistique supérieur aux biens indispensables à la vie courante)*

Dossiers dans lesquels des BCM ont été revendiqués	3 249
Dossiers indemnisés mentionnant une ou des œuvres d'art	281



33 989 157 € indemnisés pour des dossiers mentionnant des œuvres d'art

Le site Internet

Pages consultées sur le site www.civs.gov.fr en octobre 2016	197
Evolution du nombre annuel de visites depuis le début de l'année	13 318 (20 010 en 2015)